AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-9-71 207258

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. ~~(56) 92.06.25~~ 86.22.75

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément n° 1 au Bulletin Technique n° 132 de Septembre 1971 1971-30

/ VIGNE /

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis)

Le 3ième vol d'Eudémis est en cours et parait avoir atteint son maximum au cours des derniers jours.

Il est très irrégulier et son importance varie considérablement selon les régions et les propriétés. Dans la plupart des cas, il ne parait pas utile d'intervenir, et seuls doivent être traités sans hésitation les cépages et les parcelles très sensibles au Botrytis dans lesquelles des chenilles de la deuxième génération ont été observées.

Dans les autres situations, l'observation des grappes pour déceler la présence de jeunes larves permettra seule de juger de l'utilité d'une application insecticide. On considère, en l'état actuel de nos connaissances, que le seuil de nuisibilité de l'Eudémis en 3ième génération s'établit autour de 1 chenille pour 5 grappes. Au-dessous de ce niveau, les dégâts directs causés par l'insecte sont insuffisants pour justifier une intervention.

En cas de traitement, son application doit être réalisée à la fin de la semaine.

Bordeaux, le 1er septembre 1971

L'Ingénieur d'Agronomie
chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

P. le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Aquitaine" et par délégation,
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

C. ROUSSEL

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur Gérant : L. BOUYX

P442